



Regularisation de charges excessives?!?

Par **helicos**, le **31/03/2008** à **12:52**

Bonjour,
Je viens de recevoir ma régularisation des charges de l'année 2007. L'agence me demande 1000 euros!!! contre 100 l'an passé!!! c'est l'équivalent de mon loyer!!!!
Je suis atterrée à la fois par une telle somme, et par une telle différence entre deux années. Au téléphone, l'agence m'explique que c'est dû à:
1) une dégradation de l'ascenseur (ils ont dû changer la plaque avec les boutons que quelqu'un avait détériorée délibérément en la faisant brûler, sans doute avec un briquet)... mais ça me paraît un peu exagéré une telle somme pour une plaque en métal!
2) l'alarme qui s'est déclenchée plusieurs fois dans l'année à cause de gens qui fument dans la cage d'escalier (on m'a dit qu'à chaque fois ils ont dû faire venir des spécialistes pour l'arrêter.. ce dont je doute, puisque j'ai vu moi-même un jour le mari de la concierge s'en occuper)
Est-ce que ces deux incidents peuvent expliquer une telle somme?
Est-ce à moi de payer une dégradation de l'ascenseur?
L'agence a-t-elle le droit de me demander une régulation si excessive, sans me prévenir, si différente de celle des années précédentes?
Merci de me répondre et de me dire si c'est normal, s'il y a quelque chose à faire ou si je dois juste payer sans rien dire...
PS: Je précise que j'habite un appartement de 60 m2 à Paris, dans un immeuble de 6 étages, qui comprend au moins 3 apparts par étage